



Monsieur,
Madame,

Par la présente, nous vous informons d'une amélioration importante au Centre d'avantages sociaux de l'Église Unie du Canada. Dans l'optique de mieux servir les membres des régimes de retraite et d'avantages sociaux, l'automne dernier, nous avons entrepris, avec l'équipe du Centre, notre transition vers un nouveau système d'administration des pensions et des avantages sociaux, le PABAS, en partenariat avec Telus Santé. D'ici la fin de l'année, nous aurons étendu le système à tous les membres. Cette démarche nous a permis de continuer à apprendre et à raffiner la manière dont nous exploitons l'outil, de sorte que nous sommes mieux en mesure de soutenir les membres.

Le nouveau système comportera de nombreuses améliorations majeures, dont un portail libre-service en ligne. Grâce au portail, vous pourrez gérer facilement les renseignements relatifs à votre pension et à vos avantages sociaux. Le portail vous permettra de passer en revue et de mettre à jour les données de vos bénéficiaires désignés afin de vous assurer que cette information correspond à vos intentions successorales actuelles. Cette mise à jour peut également réduire le risque de contestation des dispositions que vous aurez prises à cet égard, qu'elles l'aient été il y a plusieurs années ou avant un événement important de la vie, tel qu'une nouvelle relation conjugale, une séparation ou un divorce, une naissance ou un décès de membres de votre famille ou d'amis que vous auriez pu désigner antérieurement.

Dans le cadre du processus de lancement du portail, nous demanderons à tous les membres de mettre à jour les renseignements de leurs bénéficiaires aux fins du régime de pension et du régime d'avantages sociaux (s'il y a lieu). D'autres précisions et des outils destinés à vous aider à naviguer sur le portail et dans la section des bénéficiaires vous seront fournis avant le lancement.

Vous remarquerez que le nom de vos bénéficiaires n'apparaîtra pas sur votre relevé de pension annuel. C'est une procédure courante lors de la transition vers un nouveau système. Nous tenons à vous assurer que les renseignements de vos bénéficiaires que vous avez déjà fournis demeureront établis jusqu'à ce que le nouvel outil soit en ligne et que vous ayez confirmé la désignation de vos bénéficiaires actuels ou que vous ayez désigné de nouveaux bénéficiaires. Si vous devez changer de bénéficiaires pour les raisons susmentionnées, veuillez appeler le Centre d'avantages sociaux. Lorsque le système sera en ligne, profitez-en pour mettre à jour les données des bénéficiaires désignés de votre régime de pension et de votre régime d'avantages sociaux sur le portail, compte tenu de vos intentions actuelles, même si les données qui sont en dossier demeurent exactes.

Au nom de l'équipe du Centre d'avantages sociaux de l'Église Unie du Canada, nous vous remercions de l'attention que vous porterez au contenu de cette communication en vous invitant à suivre l'information à venir.